Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 29 (1903)

Heft: 22

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE: Les quais de Neuchâtel (suite et fin), par M. Ch. Borel, ingénieur de la ville, à Neuchâtel. — Le funiculaire St-Imier-Sonnenberg, par M. F.-W. Swallenburg, ingénieur civil, à Bendlikon. — **Divers**: Le concours pour le bâtiment d'école du Gambach, à Fribourg. — Tunnel du Simplon. Extrait du Xº rapport trimestriel sur l'état des travaux au 30 septembre 1903. Planche 10. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. 80° anniversaire de M. le professeur Amsler-Laffon, à Schaffhouse. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich. Section de Genève. — Exposition de Milan 1905. — Bibliographie. — Concours. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. Programme du 50° anniversaire de l'Ecole d'Ingénieurs. Demandes d'emploi. — Note de la Rédaction.

Les quais de Neuchâtel.

(Suite et fin)1.

5. Caissons en bois rond. — Les caissons en béton armé ont été remplacés par des caissons en bois rond brut, construits à la façon des blockhaus (fig. 9). Pour la mise à l'eau, les bois sont fixés les uns aux autres par des crosses, mais une fois en place, ils ne tiennent ensemble que par le fait de légères entailles et du poids de la maçonnerie. Le jeu inévitable des assemblages boulonnés n'est donc pas à craindre. Les hauteurs variables des angles du caisson sont obtenues grâce aux différents diamètres des bois qui varient de 18 à 35 cm. Le fond du caisson peut donc présenter sans inconvénient une forte pente transversale et longitudinale ; l'effet irrégulier de l'enfoncement est corrigé au moyen des derniers cadres. Selon sa hauteur, le caisson est mis à l'eau et en place par tranches de trois à six cadres ; l'immersion est obtenue au moyen de pierres posées sur un plancher volant. Lorsque le lac est calme, ces opérations ne présentent aucune difficulté; même après le remplissage des caissons, leur alignement peut être rectifié avec la plus grande facilité.

La mise en place est encore facilitée par l'échafaudage de service, supportant une voie Decauville et utilisé pour la construction des maçonneries et le transport des matériaux. Cet échafaudage se compose d'une double rangée de pilots, enfoncés de 3 m. en 3 m. avec un espacement correspondant à la largeur du caisson, augmentée du jeu nécessaire. Les caissons étaient préparés à proximité sur le rivage et mis à l'eau à l'aide d'un plan incliné. Une fois en place, les caissons sont immédiatement remplis de blocage de petites dimensions, destiné à leur fournir la stabilité voulue, mais non pas à supporter les maçonneries, ceci afin d'éviter à ces dernières l'effet des tassements inévitables du blocage. Le caisson est recouvert d'une forte dalle de béton de ciment reposant sur les cadres et formant voûte par dessus le blocage; les cadres supérieurs du caisson étaient munis d'avance des guide-ânes et des planches de coffrage nécessaires.

La première application de ce système a été faite l'hiver passé à la Maladière, sur environ 100 m. de longueur; malgré le temps exceptionnellement défavorable, cet essai a parfaitement réussi et aujourd'hui, c'est-à-dire après presque une année, aucune trace de tassement sérieux ne s'est présentée dans les maçonneries. Pour le moment, cellesci n'ont été exécutées que jusqu'au niveau du glacis; pendant les nombreux et forts orages de l'année écoulée, les vagues ont donc constamment passé par dessus la jetée avec une extrême violence, sans pouvoir ébranler ce mur qui paraît si faible pour sa longueur et sa hauteur. Nous sommes donc parfaitement renseignés au point de vue de la solidité de ce système, dont l'application se générali-

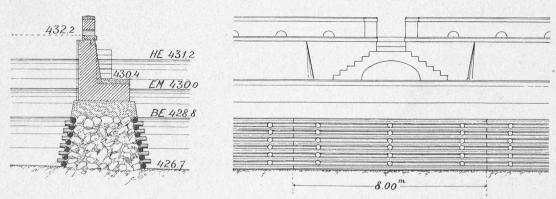


Fig. 9. — Profil de quai fondé sur caissons en bois rond.

¹ Voir Nº du 10 novembre 1903, page 283.